



Gardien de la paix

SERVICES AUX PERSONNES



TU AIMERAS :

Intervenir dans les lieux publics ciblés par les services employeurs (les sorties d'écoles primaires, secondaires, des espaces du centre urbain, de parkings, de parcs, de plaines de sport, de ravel, ...)

Intervenir à l'occasion de manifestations sportives et/ou culturelles organisées par la commune, dans les cités de logis sociaux, dans des grands rassemblements (foire, marché de Noël, braderie, ...)

Sensibiliser le public à la prévention à la criminalité, aux dangers de la route et au respect de l'environnement

Contribuer à la sécurité des citoyens ainsi qu'à leur qualité de vie, en aidant les personnes en difficulté et en luttant contre les incivilités

Dresser un constat à l'égard des personnes qui ne respecteraient pas les règlements communaux ; dans ce cas tu es un «gardien de la paix constatateur»



SAVOIR-ÊTRE :

Bonne résistance physique

Empathie

Sociabilité

Communication

Rigueur



**BREF, TU SOUHAITES
APPORTER UN SENTIMENT DE
SÉCURITÉ EN ÉCOUTANT ET
SENSIBILISANT LE CITOYEN !**



Avec une formation dans ce métier, tu pourras travailler en extérieur ou en intérieur suivant le poste qui t'est dédié : surveillance dans les parcs, au centre-ville, gestion des visiteurs dans une administration communale, etc.

!!\ L'accès à ce métier est réglementé

Les établissements organisant les options et formations en lien avec ce métier :

Institut Technique de la Communauté Française Etienne Lenoir Arlon
Ecole libre Saint-Hubert

